



CONSEIL DE QUARTIER BOIS L'ABBE

MERCREDI 16 MARS 2022

DEROULE DE LA REUNION

- ❖ Accueil des habitants
- ❖ Présentation du rôle et du fonctionnement du CQ et du bureau du CQ
- ❖ Présentation et échanges sur le thème « **Cadre de vie : Eclairage, dépôts sauvages, sécurité, aménagements des espaces de vie et remplacement du pyracorde sur l'espace Mail Rodin** »
- ❖ Présentation et échanges sur le thème « **L'image du quartier dans la Ville et au-delà** »
- ❖ Temps de questions diverses sur les propositions des habitants pour le quartier
- ❖ Conclusion, suite à donner et remerciements

INTRODUCTION

- En introduction de ce premier CQ, M. NGANDE, président du bureau du conseil de quartier « Bois l'Abbé », a présenté le rôle du conseil de quartier et son fonctionnement. L'ensemble de ces éléments est disponible dans le PowerPoint ayant accompagné cette réunion, à retrouver ici : <https://consultations.champigny-sur-marne.fr/>
- Ensuite, l'ensemble des membres du bureau s'est présenté aux habitants : leur identité, leur ancienneté sur le quartier, leur lieu de vie et les raisons de leur engagement.
- Enfin, M. NGANDE a présenté l'ordre du jour de la réunion et a lancé le premier thème de travail.

MEMBRES DU BUREAU PRESENTS

Pour les élus

- M. NGANDE
- Mme KEITA GASSAMA
- Mme DONATIEN
- M. GOUPIL
- M. SY

Pour les citoyens

- M. SANKARE
- Mme TOURE
- Mme COULIBALY
- Mme BACAR

MEMBRES DU BUREAU EXCUSES

Pour les élus

- M. CHATAUD

Pour les citoyens

- Mme GRISIER

ABSENTS

- Mme ZEMOULI

HABITANTS PRÉSENTS :

40 PERSONNES

1. CADRE DE VIE : Eclairage, dépôts sauvages, sécurité, aménagements des espaces de vie et pyracorde

Monsieur NGANDÉ fait un retour sur la balade urbaine de nuit du 08 janvier 2022 sur le quartier. Cette initiative a permis aux membres du bureau de relever certains points d'attention sur le quartier en matière de cadre de vie : disparités en termes d'éclairages par exemple, de nombreux points où les poubelles débordaient, dépôts sauvages, etc.

Habitant : Signalement de nombreux dépôts sauvages sur le Square Lulli. Or, beaucoup de ces dépôts ne viennent pas des habitants mais de personnes ne vivant pas sur le quartier ou sur la ville. Des entreprises notamment viennent déverser des encombrants (W.C, plâtres par exemple).

A noter aussi le peu d'éclairage sur le Square Lulli ainsi que des jeux vétustes sur le Mail (pyracorde), qui a été retiré. Il n'était de toute façon pas utilisé par les jeunes enfants.

Habitant : Les jeunes ont demandé à ce que le Mail soit aménagé autour du sport. Deux machines seulement ont été posées pour un quartier aussi grand que le Bois l'Abbé ? Ce projet est-il toujours d'actualité ? Si oui, quand sera-t-il finalisé ?

De plus, fortes interrogations sur le rôle de la MPT : avant nous avions des créneaux sportifs (gym), maintenant on nous dit que la MPT ferme à 19h et qu'il n'y a pas d'agent au-delà. Ce n'est pas normal, les mamans du quartier ont le droit aussi de faire des activités, des repas...

Réponse Bureau : la phase 3 du projet des aménagements temporaires du Mail Rodin aura lieu sous forme d'un chantier collectif aux prochaines vacances du Printemps 2022. De nouveaux agrès et machines seront installés sur le Mail Rodin pour former un parcours sportif.

Concernant les horaires de la MPT : lors de manifestations associatives se terminant tard le soir, nous sommes obligés de payer le personnel de la Maison Pour Tous en heures supplémentaires, ce que nous ne pouvons financer de façon régulière.

Habitant : Je ne comprends pas l'objet du CQ, on est censé être là pour faire avancer le quartier, mais on se retrouve à parler de changer des ampoules.

Réponse Bureau : L'éclairage n'est au contraire pas un point à négliger car il a un lien avec la qualité du cadre de vie. Un quartier bien éclairé est synonyme de qualité de vie pour les habitants et aussi d'augmentation du sentiment de sécurité.

Les thématiques abordées ce soir ont été choisies en concertation avec l'ensemble du bureau, élus du conseil municipal mais aussi citoyens du quartier tirés au sort. D'autres thématiques pourront être abordées lors d'un prochain conseil de quartier. Nous ne sommes qu'au début de la démarche des conseils de quartier.

Habitant : Problème de communication sur le conseil de quartier, 40 personnes présentes sur presque 15000 habitants, cela n'est pas représentatif. Des places de parking ont été enlevées par la Municipalité, et c'est à cet endroit que sont maintenant déposés les encombrants.

Concernant le projet ANRU 2, comment se projeter sur l'ordre du jour alors que tout sera détruit après ? Vous prenez le problème à l'envers, vous cassez pour refaire du grand standing et nos parents ne pourront

plus se loger ensuite faute de moyens. Je demande une réunion sur ce sujet avec Monsieur le Maire sur le projet ANRU 2. Demande d'un vrai centre commercial sur le quartier.

Réponse Bureau : La question de l'ANRU n'a pas été un sujet sélectionné par le bureau pour faire l'objet d'un échange ce soir. Il est encore trop tôt pour avoir des informations de qualité sur le sujet car des arbitrages sont en cours. Lorsque nous aurons plus de certitudes sur le sujet, Monsieur le Maire pourra lancer une phase de concertation sur le quartier. Votre revendication d'une réunion d'information est néanmoins bien prise en note et cette demande sera bien évidemment remontée à Monsieur le Maire.

Habitant : Le marché est amené à disparaître, mais ça personne ne le sait. Avant de parler de l'éclairage, des dépôts sauvages...il faut d'abord savoir ce qu'il va se passer sur le quartier (ANRU).

Réponse Bureau : Comme je viens de le signaler, la question de l'ANRU ne sera pas abordée ce soir, mais ultérieurement. Néanmoins, nous souhaitons vous alerter sur les très nombreuses fausses informations qui circulent sur le projet de l'ANRU 2. Dès que nous aurons plus de certitudes sur ce projet, nous vous communiquerons des informations fiables et vérifiées sur le sujet.

Habitant : Manque de communication, ne reçoit jamais les flyers...

Réponse Bureau : Cette information sera remontée au service Communication de la Ville. Il est en effet essentiel que l'ensemble des habitants puisse recevoir les informations de la Ville.

2. L'image du quartier dans la ville et au-delà

Habitant : Il faut réhabiliter le quartier, il n'y a pas d'éclairage dans certains immeubles, il y a beaucoup de choses à faire sur le quartier, nous sommes les oubliés au Bois l'Abbé.

Réponse Bureau : C'est justement tout l'objet d'un projet ANRU 2 : améliorer l'image et la qualité de vie sur le quartier. Le moment venu, ce projet de renouvellement urbain vous sera présenté et des propositions concrètes vous seront faites.

Habitant : Impression que le quartier est oublié, est-il possible qu'il y ait une équité pour tous les quartiers ? Exemple des décorations de Noël : il n'y a rien, pas de décorations comme dans le Centre-Ville de Champigny. Heureusement que ce quartier est un quartier solidaire.

Habitant : Concernant le Petit Lulli, s'il n'est pas détruit pourquoi dans ce cas ne pas faire de travaux d'amélioration ? Le bâtiment va-t-il être oui ou non détruit ?

Réponse Bureau : Ce qui est vétuste, insalubre sera rénové. Vous serez destinataires de toutes les informations nécessaires lorsque nous aurons plus de certitudes sur ce projet.

3. QUESTIONS DIVERSES : Vos propositions pour le quartier

Habitant : Qu'en est-il de l'école Jacques Solomon ?

Habitant : Les thèmes abordés ce soir ne sont pas intéressants. L'ANRU intéresse et interroge, pourquoi ne pas en parler maintenant ?

Habitant : Qu'en est-il du projet de médiathèque ?

Réponse Bureau : Le bureau s'est réuni, et a décidé d'un commun accord de proposer ces 2 thèmes de réflexion ce soir. D'autres réunions auront lieu. Il est possible de remplir les fiches distribuées afin de proposer des thématiques. Comme évoqué, le projet ANRU inclut notamment plusieurs projets d'infrastructures afin d'améliorer la qualité des équipements du quartier. Dès que nous aurons plus de certitudes sur ce projet, vous serez destinataires d'informations à son sujet. Aujourd'hui, il nous faut dans l'immédiat régler les problématiques du quotidien (dépôts sauvages, éclairages...).

Habitant membre du bureau et élu de la minorité : Il est difficile de se projeter et d'imaginer des choses qui ne pourront pas se réaliser. Ne sait rien de ce qui va se passer dans le cadre de l'ANRU, cela crée une frustration, voire de la colère. Tout est lié à l'ANRU, il faut organiser une réunion avec Monsieur le Maire et ne pas faire les choses à l'envers (prendre des décisions et ensuite demander aux gens ce qu'ils veulent).

Réponse Bureau : Votre intervention est prise en note. Encore une fois il s'agit du 1^{er} CQ, il y en aura d'autres, et d'autres réunions de bureau auront également lieu. En tant que membre du bureau du conseil de quartier, je vous invite à participer activement aux réunions de préparation des conseils de quartier afin de proposer des thèmes de discussions qui correspondent aux attentes des habitants.

Habitant : Le Bois l'Abbé n'est plus un quartier, c'est une poubelle, après les souris on y trouvera bientôt des rats. Aussi, qu'en est-il de la piscine sur le quartier ?

Réponse Bureau : Nous sommes conscients des problématiques. L'objectif des CQ est de pouvoir travailler ensemble afin d'améliorer les choses sur le quartier. En ce qui concerne la piscine, cela fait partie des projets de l'ANRU 2 : dans le cadre de la rénovation urbaine il y aura des installations nouvelles.

Habitant : D'où viennent ces dépôts sauvages ? Pourquoi laisse-t-on notre quartier se dégrader ?

Réponse Bureau : Ne pas hésiter à contacter le numéro vert (0805 700 500), qui est réactif. En ce qui concerne les dépôts d'encombrants par des personnes extérieures à Champigny ou non, il est possible de relever les plaques d'immatriculation des véhicules et de les signaler au numéro vert. Il s'agit d'une responsabilité collective, tout le monde doit agir.

Pour information le dépôt sauvage coûte près d'1 million d'euros à la commune chaque année. En ce qui concerne la propreté sur le quartier, il ne faut effectivement pas hésiter à contacter le numéro vert de la Ville et à signaler ces problèmes. La municipalité a mis en place une brigade propreté (agents ASVP), 2 agents assermentés supplémentaires ont été recrutés pour cela. Ils se déplacent, constatent et fouillent les déchets si nécessaire. Le but est d'identifier les personnes responsables. Ils peuvent aussi s'appuyer sur des caméras nomades par exemple.

Les poubelles des commerçants sont régulièrement pleines et restent sur la voie publique. Le bailleur ne remise jamais les poubelles dans les locaux prévus à cet effet, une procédure a d'ailleurs été lancée à l'encontre du bailleur. Samedi dernier, une équipe de la Ville est venue relever les voitures ventouses sur le quartier.

Habitant : Un courrier a été déposé dans les boîtes aux lettres, nous indiquant qu'en cas de dépôts sauvages nous nous exposons à une amende. Pourtant, ce ne sont pas les locataires qui déposent ces encombrants.

Réponse Bureau : Une amende ne sera jamais émise avant qu'une identification claire de l'auteur ne soit faite. Si les investigations menées dans le dépôt par la brigade propreté démontrent la responsabilité d'un bailleur, d'une personne qui ne réside pas sur la commune ou d'une entreprise, l'amende lui sera adressée.

Habitant : Gros problèmes de stationnement sur le Square Lulli. Nous recevons régulièrement des amendes bien que nous ayons signalé nos immatriculations au bailleur (gardien).

Réponse Bureau : La municipalité n'est pas en mesure de donner des directives à la Police nationale concernant les amendes. Néanmoins, nous nous réunissons régulièrement avec eux et nous travaillons sur différents sujets afin d'améliorer le quotidien des Campinois. Il s'agit d'un travail collaboratif, et la Mairie n'a pas d'ordres à donner à la PN. Cela sera totalement différent lors de la mise en place de la Police municipale.

Habitant (rue du Bourbonnais) : Au moins 35 lampadaires ne fonctionnent pas, cela est anxiogène et certaines personnes âgées n'osent plus sortir à la tombée de la nuit. Aussi en ce qui concerne les déchets : de nombreux résidents jettent par les fenêtres, crachent, obligeant les personnes habitant au rez de chaussée à vivre les fenêtres fermées. L'insécurité sur le quartier est en grande partie générée par les habitants eux-mêmes.

Non résident du quartier : j'ai été interpellé par plusieurs habitants sur l'ANRU, les rénovations, le logement... Il y a un sentiment d'abandon. Aucun de ces thèmes n'a été à l'ordre du jour de ce CQ, il faudra néanmoins les aborder.

Aussi en ce qui concerne la propreté, vous avez parlé de caméras, de brigades...mais vous n'avez pas abordé le fait que maintenant la tournée des encombrants a été réduite. Le fait d'avoir moins de passages augmente les encombrants, c'est un cercle malsain, les gens voient des dépotoirs, ils en rajoutent par-dessus. Le passage des encombrants doit revenir comme avant car tous les Campinois s'en plaignent.

Réponse Bureau : En ce qui concerne les logements, la Ville rencontre régulièrement les bailleurs sociaux afin de gérer les situations les plus urgentes. En ce qui concerne la rénovation urbaine, il y a tout un programme de réhabilitation des logements insalubres.

Habitant : Le passage des encombrants qui a été réduit, est-il possible de refaire comme avant ?

Réponse Bureau : Votre remarque sera transmise aux services de la Ville. Néanmoins, j'attire votre attention sur les faiblesses du système précédent qui aboutissait à la présence en permanence d'encombrants dans les rues car la collecte était faite presque chaque jour ouvré, de manière tournante sur la ville. C'était un système à la fois coûteux et inefficace, que l'EPT refacturait à la Ville. Aujourd'hui, les choses sont plus claires avec une collecte par mois sur un jour précis et les habitants sont invités à déposer leurs encombrants la veille à partir de 19h.

4. EN CONCLUSION

Monsieur N'GANDE et les membres du bureau remercient les habitants pour leur présence, leurs idées et leurs propositions lors de ce conseil de quartier. Le PowerPoint est disponible sur la plateforme « Je Participe » : <https://consultations.champigny-sur-marne.fr/>

Rappel de l'adresse vie des quartiers viedesquartiers@mairie-champigny94.fr.

Pour les problématiques individuelles, rappel du numéro vert : **0 805 700 500** et l'adresse mail dédiée : numerovert@mairie-champigny94.fr